LIQUIDATION JUDICIAIRE SIMPLIFIEE Monsieur David HANCART

Restauration enseigne « RIV 14 » 14 rue Jules Guesde 42800 Rive de Gier

Bail commercial

Désignation : un local commercial au rez de chaussée, avec surface de vente, arriere boutique, sanitaire et petit dégagement

Une cave aménagée en local de stockage donnant coté canal

Une bande de terrain,

Destination :restauration sur place ou à emporter Début : 1^{er} Mai 2009 fin du bail : 30 Avril 2018 Loyer actuel mensuel: 405€ (non soumis à TVA)

MATERIELS D'EXPLOITATION

N°	désignation	
1	1 caisse enregistreuse SHARP XE A2178	
2	1 appareil a café PERFEC DRAFT	
3	1 banque d'accueil en dur	
4	1 etagere métal 6 casiers forme pyramidale	
5	1 table plateau inox 4 places	
	1 table 2 places au modèle	
	2 gueridon 2 places dépareillés	
	19 chaises coques pvc noir pieds chromés empilables	
6	1 stop trottoir ardoise cadre bois	
	DANS UNE CUISINE	
7	10 bacs gastro inox petits modèles	
	2 casseroles, 1 porte, 1 fait tout	
	env. 25 couverts	
	env. 10 salières, 10 poivriers,10 panières osier	
8	1 caisson mural inox 2 portes coulissantes	
9	1 caisson mural inox 3 portes coulissantes	
10	1 barre aimantée et 3 couteaux pro, 3 spatules pvc, fouet manuel, 2 louchettes pvc	
11	1 hotte aspirante inox 2 grilles	
12	1 piano inox AMBASSADE 4 feux vifs et plaque	
13	1 four ventilé EUROFOURS sur sellette inox, env 10 ans	
14	1 cellule froid positive ancien modèle, avec ses plateaux	
15	1 chambre froide verticale 1 porte sans marque apparente,	
	groupe incorporé	
16	1 petite friteuse non professionnelle	
17	1 étagère pvc noir	
	DANS UN SOUS SOL	
18	1 four micro ondes WHIRLPOOL	
19	1 meuble métal 8 casiers a clapets	

20	1 appareil à glace pvc MG KLAISER
21	1 distributeur serviettes ELIS CLASSIC
22	1 spot de chantier et pietement métal orange
23	1 plancher de terrasse en bois exotique en l'état
24	1 réfrigérateur WHIRLPOOL env 10 ans
25	1 congélateur bahut sans marque apparente 100 l
26	1 réfrigérateur congélateur THOMSON ALDIS

STOCK: selon liste

TIERS

ORANGE	1 live box pro	
Banque	1 TPE INGENICO ICT 220	

« les biens appartenant aux tiers restent sous la garde de l'adjudicataire qui s'engage à les restituer si nécessaire. »